

Compte rendu de l'atelier Tunisie – samedi 2 juillet 17h-19h

La démocratisation en cours en Tunisie : quelles coopérations des acteurs européens ?

- **Introduction et animation de l'atelier par Hélène Flautre, Députée européenne**

Le mouvement précurseur du bassin minier de Gafsa contre la corruption, des jeunes chômeurs diplômés, des jeunes cyberdissidents aura annoncé le mouvement civil populaire ayant fait tomber Ben Ali le 14 janvier 2011. Un champ des possibles s'est ouvert pour reconstruire un Etat de droit: les initiatives locales fleurissent pour consolider ce mouvement et une assemblée constituante va être élue le 23 octobre. Alors que l'UE a pointé aux abonnés absents quand il s'agissait de dénoncer la dictature, **comment aujourd'hui pouvons-nous d'ici, par des initiatives politiques et citoyennes, soutenir une transition vers la dignité et le respect des droits de l'Homme en Tunisie ?**

- **Intervention de Mouhieddine Cherbib, Président de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives**

Le 14 janvier est la date qui restera dans l'Histoire comme la date de la révolution tunisienne. mais il faut **tenir le cap de la révolution.**

Il y a tout un processus, une **accumulation de luttes qui ont forgées la révolution** : les luttes pour les libertés et contre la torture, les luttes sociales des régions ouvrières de Gafsa dans le bassin minier, avec les chômeurs diplômés.

La Tunisie est développée sur le littoral mais les régions de l'intérieur et à la frontière algérienne ont été complètement délaissées. La population tunisienne est éduquée et formée. Jusque dans les années 1970, l'éducation était vecteur d'ascension sociale mais dès les années 1980, puis plus fortement pendant les années 1990, l'éducation ne permet plus l'accès à l'emploi car le régime accentue la confiscation des biens et des richesses ainsi que des libertés. Le 7 novembre 1987 c'est le coup d'Etat « médical » de Ben Ali qui prend le pouvoir après Habib Bourguiba. Ce sera l'occasion d'une forte répression notamment contre les islamistes et les défenseurs des droits de l'Homme. De nombreux démocrates s'exilent. De 1995 à 1998, la dictature s'accroît encore : 30% à 40% de l'économie est concentrée dans les mains de quelques familles.

Le mot d'ordre principal de la révolution, « Dégage! », vient des jeunes souvent diplômés. **La révolution remet tout en cause** : le parti-Etat – RCD¹, les entreprises, tous les lieux de pouvoir.

Cette révolution doit aujourd'hui faire face à un double défi : la crise économique et la crise de l'insécurité. Dans ce contexte, l'enjeu est de mettre en place des institutions démocratiques. Il y a une **forte aspiration à une société démocratique, qui se révèle par :**

- La création de nouveaux partis politiques :

1 Rassemblement constitutionnel démocratique, parti de Ben Ali, qui était hégémonique en Tunisie.

Sous Ben Ali, les partis d'opposition légaux n'avaient pas le droit de réunion, les partis n'ont jamais pu être connus par les tunisiens ou juste dernièrement par la télévision satellite. Depuis janvier beaucoup de nouveaux partis politiques se sont créés, plus de 90 à ce jour – 120 en Pologne à la chute de l'URSS. D'où une confusion qui demande une clarification politique et plus de lisibilité. Parmi ces nombreux partis, on recense tout de même des familles politiques : islamistes, nationalistes arabes, réformistes/sociaux-démocrates, gauche marxisante et Verts. Un clivage émerge au sein des partis progressistes : l'alliance possible ou non avec le parti islamiste Ennahdha.

- Le développement de la société civile :

Plus de 500 associations ont été créées depuis janvier 2011 : associations de femmes, de développement etc. Auparavant, 8 000 associations étaient déclarées mais toutes étaient des satellites du régime. Il existait moins d'une dizaine d'associations autonomes, dont la LDH Tunisie, mais depuis 2000 elles n'avaient pas de possibilité de réunion ni de travail.

Le processus de démocratisation est en cours mais exige de trouver des moyens pour contourner les administrations réfractaires. C'est un **combat quotidien** : les ministères de l'intérieur et de la justice fonctionnent toujours avec des membres du RCD. Les manifestations sont quotidiennes pour exiger la justice. A Kasserine 52 familles ont perdu un de leur proche du fait de la répression policière en janvier 2011. Le pouvoir a proposé de les indemniser, et 20 familles ont refusé de prendre un centime d'indemnisation en exigeant la justice. Des criminels quittent les prisons, des policiers n'ont toujours pas rejoint leur commissariat... c'est une politique du ministère de l'intérieur qui refuse la révolution et crée le chaos. La corruption était de haut en bas, elle est devenue culturelle et institutionnalisée. Malgré tout, le mouvement réussira par la pression de la rue. Celle-ci a déjà fait reculer le calendrier pour l'élection d'une assemblée constituante : après une première proposition en juillet, la date a été repoussée à octobre. Il n'y aurait eu que 2 mois pour organiser les élections..

Dans ce climat **l'élection de l'assemblée constituante est décisive** : De sa réussite ou de son échec dépend la révolution. Il faut relever le défi de la transparence, de l'absence de violence et d'irrégularités pour une élection libre.

Le 23 octobre 2011, les tunisiens éliront 218 représentants dans 27 circonscriptions en Tunisie et 6 à l'étranger. Le scrutin est un scrutin de liste à un tour à la proportionnelle intégrale avec la parité hommes/femmes.

La préparation nécessite un travail important :

- Dans chaque circonscription, une commission indépendante locale organise le scrutin. Pour constituer ces commissions, un appel au peuple a été lancé sur des critères objectifs : en 3 jours plus d'un millier de candidatures ont été reçues.
- les bureaux de vote : 8 000 bureaux de vote doivent être tenus le jour du scrutin pour lesquels il faut 24000 personnes. Il y a un besoin important de formation des assesseurs puisque personne ne sait comment fonctionne un bureau de vote démocratique.
- Les listes électorales : 4500 jeunes travaillent actuellement sur les listings pour préparer l'ouverture de l'inscription sur les listes électorales. L'inscription se fera dans les bureaux de poste et dans les écoles primaires et non en mairie ou dans les commissariats pour garantir l'indépendance et la transparence. Des procédures légales sont mises en place pour pouvoir faire des réclamations.

Pour la première fois, les tunisiens de l'étranger vont pouvoir participer aux élections. Ils sont plus d'1 million de personnes et représentent plus de 10% des tunisiens. Les 600 000 tunisiens résidant en

France pourront voter dans 2 circonscriptions et éliront 10 représentants (6 pour le Nord de la France et 4 pour le Sud). L'organisation des élections à l'étranger doit normalement être réalisée avec l'administration consulaire auprès de laquelle les tunisiens sont inscrits. Mais l'administration consulaire en France est particulièrement réfractaire au processus électoral démocratique avec d'anciens membres du RCD. Des fonctionnaires vont donc être missionnés de Tunisie pour venir en aide à la commission indépendante, qui doit trouver des locaux pour les 160 bureaux de vote et former des assesseurs ainsi qu'établir la liste électorale.

Le Conseil régional Rhône-Alpes a lancé une initiative de soutien des associations tunisiennes pour le processus électoral : un stage de formation aux procédures électorales démocratiques est prévu avec le CNFPT à Lyon le 11 juillet.

C'est un processus difficile qui doit remplacer les fonctionnaires invisibles inféodés au RCD, créer des organes neutres, éviter que les rapports de force en cours au sein de l'administration ne se retrouvent dans les instances indépendantes qui assurent la transition. Il y a un grand besoin de formation d'assesseurs, de locaux pour les bureaux de vote et d'observateurs internationaux.

La première nuit après le 14 janvier, des incendies ont pris sur ordre de la dictature dans les tribunaux, les hôtels des impôts, les commissariats, l'agence tunisienne de communication extérieure. Ils étaient commis pour détruire les archives du régime. Même en France la situation est tendue : début juin alors que l'ancien centre culturel tunisien du 36 rue Botzaris dans le XIXème à Paris était occupé par des migrants tunisiens des archives du RCD ont été trouvées, certaines ont été pillées et sûrement revendues. Depuis le lieu a été fermé et muré.

- Echanges avec la salle :

Sur la réaction des citoyens français :

Lors de la révolution roumaine et de la chute du rideau de fer en 1989, un élan de soutien et de solidarité a émergé partout en France et en Europe. Pour la révolution tunisienne, on n'observe pas l'émergence d'un mouvement de solidarité particulier. Cela s'explique sans doute par les craintes sur les questions liées à l'immigration et la guerre en Lybie..

Une mission d'enquête de Migreurop réalisée fin février 2011 montre que les migrants sont des jeunes qui avaient du travail dans le tourisme ou le transport transfrontalier avec la Lybie essentiellement. Ce sont des jeunes qui ont fait la révolution mais qui doivent maintenant trouver du travail pour aider leurs familles : Il y avait 450 000 postes dans le tourisme alors qu'actuellement il n'y en a plus que 50 000.

Sur la coopération possible avec la Tunisie :

Les comités locaux des villes tunisiennes sont des laboratoires de développement. Il y a beaucoup de projets, d'initiatives. A Sidi Bouzid un plan de développement a été élaboré. Les initiatives sont très nombreuses. Le Conseil régional Ile de France a lancé un projet pour faire le lien entre les microprojets ici et les acteurs sur place.

Pour une coopération décentralisée institutionnelle, il n'y a pas encore de mode d'articulation de la coopération avec des partenaires institutionnels identifiables des deux côtés. Il est par contre important d'appuyer le tissu associatif dans le domaine de la citoyenneté ou du développement et d'assurer la pérennité et la gestion de ces associations de façon démocratique. Les fonds européens

sont difficilement utilisables par les associations par manque de moyens de gestion. Les coopérations institutionnelles entre collectivités pourront se développer dans une seconde phase de la transition démocratique lorsque les collectivités tunisiennes seront reconstruites.

Il y a un gros enjeu d'appui institutionnel aux acteurs tunisiens.

Majdouline Sbaï, Vice-présidente en charge de la citoyenneté, des relations internationales et de la coopération décentralisée à la région NPDC expose les possibilités de soutien de la Région.

En Nord-Pas de Calais, il faut faire passer le message aux associations locales en cas de besoin d'accompagnement du processus électoral en France.

Dans le cadre de la loi un interlocuteur local identifié est indispensable pour mener une coopération décentralisée. Or en NPDC, il n'y a pas d'accord de coopération avec la Tunisie mais avec le Maroc à la différence de Rhône Alpes qui a conclu un accord de coopération décentralisée avec Monastir en 1974 et peut donc soutenir dès à présent ses interlocuteurs tunisiens. Le Conseil régional NPDC peut par contre soutenir les associations qui mènent des projets d'appui au processus de démocratisation ou qui interviennent pour un développement durable local de qualité.

Les prochaines rencontres territoriales de la coopération décentralisée le 14 octobre 2011 auront pour thème central la Méditerranée.

La prochaine arrivée de l'antenne de l'institut du Monde Arabe à Tourcoing pourrait être un intérêt régional de co-développement avec une approche par projet et enjeux. Le programme concerté pour la jeunesse concerne l'ensemble de la méditerranée, il peut donc être un outil intéressant.

D'autres pistes de soutien à la démocratie tunisienne sont évoquées :

En ce qui concerne les questions juridiques, des coopérations judiciaires avec des avocats et des magistrats pourraient être envisagées. Le programme euro-méditerranéen de modernisation de la justice est en cours de réexamen pour répondre aux besoins de la transition – création d'un pôle financier, d'un pôle anticorruption.

Un Erasmus méditerranéen pourrait également être créé.